



Municipalité de Sainte-Sabine

**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 18-02
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-10-350**

Prenez avis que **le 2 octobre 2018**, dans la salle des délibérations du conseil, à l'édifice municipal, situé au 185, rue principale, à Sainte-Sabine, **à compter de 20h00**, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Sabine, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Nom du propriétaire et du demandeur : Camping Caravelle Inc. (représenté par Jean-François Jacques de JB enseignes)
Numéro de lot : 4 376 916
Adresse du site concerné : 180 Rang de la Gare
Zone no. : C5-04

Cette demande concerne les dispositions réglementaires de l'article 155 du *Règlement de zonage 2007.07.291.*, relativement à la superficie maximale autorisée pour une enseigne située en zone commerciale.

Nature de la demande:

La dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'une enseigne d'une superficie de 4,86m² à l'entrée du Camping Caravelle. Ce projet est dérogatoire, puisque la superficie maximale actuellement permise dans cette situation est de 3m². La demande vise donc l'approbation d'une superficie supérieure de 1,86m² d'une enseigne commerciale de type détachée.

Raison invoquée :

La surface de 3m² ne respecte pas les normes graphiques des Campings Parkbridge. Selon le requérant, il est impossible d'altérer à ces normes de quelque manière que ce soit.

DONNÉ À SAINTE-SABINE CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière